

## Compte Rendu CHSCT exceptionnel du 8 Juin 2017

### **Point 1 : Consultation sur le bilan HSCT 2016**

✓ Malgré de multiples alertes du CHSCT le document HSCT 2016 transmis par la Direction n'est toujours pas conforme à la législation.

Par exemple, les rapports d'expertise et les modifications des organisations de travail ne sont pas intégrés dans ce bilan.

Les membres du CHSCT refusent la consultation sur ce point à l'unanimité.

Pour la Direction le délai de consultation est dépassé de 2 mois, et donc, elle considère l'avis des élus(es) du CHSCT comme un avis négatif.

### **Point 2 : Consultation sur le plan de prévention des risques et d'amélioration des conditions de travail**

✓ Après lecture du plan de prévention, les élus(es) du CHSCT considèrent que le document rédigé par la Direction est insuffisant.

En effet, il manque (entre autre) des analyses sur les fiches RPS et le détail des plans d'action mis en place par la Direction pour l'amélioration de nos conditions de travail.

Le **SNU** intervient pour indiquer que beaucoup d'éléments du plan de prévention reprennent l'accord QVT.

Les élus(es) du CHSCT ont souhaité ajouter les 2 préconisations suivantes au plan de prévention :

- Un temps d'expression individuelle avec un psychologue ou une personne ressource suite à un incident sur site.  
Les élus(es) souhaiteraient que l'intervention soit faite par un psychologue d'une autre agence.
- Identification au planning d'un temps dédié à la gestion administrative.

La Direction s'est engagée à les intégrer au plan de prévention mais ne nous garantit pas la mise en place sur les sites.

Vote : 6 abstentions

Le SNU s'est abstenu car les RPS n'ont pas été prises en compte dans le plan de prévention.

### **Point 3 et 4 : Information sur l'aménagement des agences du Havre Souday et Saint-Sever**

✓ La DG a validé les plans d'aménagement de ces 2 sites.

Site du Colbert va accueillir la DT, les fonctions supports et la plateforme.

Les membres du CHSCT ont identifié des points de vigilance : pas de stockage spécifique pour le service comptabilité, pas de zone de stockage pour le courrier, le nombre de places de parking semblent insuffisant.

Site de Souday intègre la MRS et la CSP. L'agent en CAE qui travaille actuellement à Colbert intègrera l'agence de Souday.

Pour les tests MRS la grande salle de réunion sera privilégiée compte tenu du matériel utilisé pour les sessions.

Les élus(es) du CHSCT souhaitent que l'équipe MRS soit positionnée au 1<sup>er</sup> étage en face de la salle de réunion et non au 2<sup>ème</sup> étage

Au 30 novembre 2017, le 5<sup>ème</sup> étage du Colbert devra être libéré. De ce fait les travaux de Souday devront être terminés pour accueillir les équipes MRS et CSP.

A2S Rouen devra quitter le plateau A de l'immeuble Vauban avant le 1 octobre 2017 pour aller vers le plateau B de l'immeuble Vauban ou au Hastings (ancienne DR ANPE) avant d'intégrer l'agence de Saint-Sever.

Les agents de Saint Sever devraient être informés sur l'évolution des plans le 15 Juin 2017. La date de communication de ces informations ne nous a pas été remise pour les sites de Souday et Colbert.

### **Point sur l'effectif GDD de l'agence de Verneuil sur Avre**

✓ Les membres du CHSCT alertent la Direction sur l'effectif GDD à partir du 1<sup>er</sup> Juillet 2017. En effet, à cette date il n'y aura plus que 2 agents GDD sur ce site.

La DT de l'Eure propose un renfort de 2 jours par semaine sur ce site mais il n'y a pas encore de solution définitive et satisfaisante.

La Direction Régionale se renseigne sur la situation du site de Verneuil sur Avre et sur les solutions à apporter.

Le SNU a demandé une diffusion des 2 postes manquants sur la BDE. A ce jour, nous n'avons aucune réponse de la Direction.

**Vos contacts pour ce CHSCT: Myriam ZIATI – Aminta-Dior FALL**

*Une Publication du SNU Pôle Emploi FSU*

*[Syndicat.SNU-Normandie@pole-emploi.fi](mailto:Syndicat.SNU-Normandie@pole-emploi.fi)*

*Rouen 02.32.12.99.03*

